



AP  
La bouteille de  
Brousseau

# Constitution des groupes

## Élection dans chaque groupe

Chaque groupe élit :

- un secrétaire : doit rédiger un compte rendu aussi fidèle que possible des différentes recherches ;
- un technicien : est responsable du matériel confié et doit réaliser les manipulations et expériences ;
- un communicant : doit prendre la parole au nom du groupe pour exprimer les propositions et au besoin les noter au tableau.



Dans chaque bouteille, il y a 10 billes de 2 couleurs différentes.

Déterminer le nombre de billes de chaque couleur.

Toutes les 15 minutes le communicant de chaque groupe rapportera le travail de son groupe au tableau



Interdiction d'ouvrir les bouteilles !!!!